

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SLALOM 26 novembre 2011 LANDERNEAU

## ORDRE DU JOUR

**Etaient présents** : Jean-François Oulhen, Sonia Azam (CK Pays de Brocéliande), Philippe Hervo (PLuméliau), Laurent Renault (Président des alligators de Landerneau), Martine Lorcy (Lochrist), Pierre-yves Héllard (St Brieuc), Sébastien Chaplais (Cesson-sévigné), Philippe Quémérais (Lannion), Jean-yves Prigent (KC Rennes-CTR), Jean-paul Piton

**Excusés** : Armelle Riou / Karine Desnos (CC Lié)

### 1- Bilan de la saison 2010-2011

- ✓ [Rapport d'activité](#) – BICK Bilan –
- ✓ Un bilan de la saison est présenté et commenté : bilan de l'organisation des courses, bilan sportif, formations, stages. Quelques modifications sont apportées sur les résultats et les accessions en N1. (Cf Document rapport d'activité)

### 2- Saison 2011-2012

- ✓ Thibaut Delaunay est désormais le Conseiller technique et sportif référent auprès de la commission nationale slalom

#### International

Les modes de sélection pour les JO de Londres ont été validés :

Piges 29 mars au 8 avril à Pau / Prise en compte des résultats des chpts du monde 2010 et 2011 comme bonus cumulable possible sur les 3 courses de sélection (1<sup>er</sup>=0pts / 2<sup>ème</sup>=2pts / 3<sup>ème</sup>=3pts).

#### Animation nationale – informations diverses

Les évolutions envisagées sont présentées :

- ✓ Refus de l'intégration des minimas dans un règlement sportif dans un classement national.
- ✓ Animation N2 :
  - Sur les 6 courses au calendrier, limitation à 2 courses sur 3 par demi-saison
  - Limiter à 2 épreuves par course et par compétiteur
  - Laisser le choix d'organiser 2 ou 3 courses à manche unique par WE à partir du samedi après-midi
- ✓ Championnats de France Master 2012 à Chateaufort sur Cher

Ces points restent à valider par le conseil fédéral de la FFCK du 26 novembre. Ils entreront en application au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### Animation Régionale

- ✓ [Le calendrier 2011-2012](#) et l'organisation des courses – désignation des juges arbitre, juges arbitres adjoints et traceurs sont présentés. (cf document). Certains juges arbitres n'ont pas encore confirmé leur participation. (cf document)

- ✓ *Chpts de France universitaires seront vraisemblablement avancés au jeudi 8 et vendredi 9 mars à Cesson Sévigné. Au programme – Slalom, descente sprint, course en ligne 200m.*
- ✓ *Les évolutions des règlements sont abordées : passage de courses à la meilleure des 2 manches à des courses à manche unique comptant pour le classement national. Possibilité d'organiser de 1 à 3 courses à partir du samedi après-midi.*
  - *Incidences au plan de l'organisation des courses (listes de départs et dossards quand les athlètes ne participent pas à toutes les courses ex : 1 course sur 3..)*
  - *Choix des organisateurs d'organiser 2 ou 3 courses sur le WE*

## **La formation des juges**

- ✓ *Pierre-yves Héllard, responsable des formations présente le calendrier de formation 2011-2012*

<b>Date</b>	<b>Lieu de formation</b>	<b>Formateurs</b>
13/11/2011	Plemet (au lieu de Lochrist)	Duliscouet carole/Brigitte Zoungrana
<i>Formations du 2 (Qet 9 décembre 2011)</i>	CD29	PITON jean-paul/
18/12/2011	St Brieuc Rimaison	LE PENNEC jean-Yves/Chaplais Sébastien
15/01/2012	Cesson (Pb / arbitrage à Paris)	/Hellard Pierre-yves

- *Une formation au logiciel de gestion des courses Ffcanoë a été proposée le 12 novembre. Le nombre insuffisant de clubs représentés (1 club et 4 candidats de St Brieuc) a amené les formateurs à annuler la formation.*
  - *Les changements de lieu des courses affectent la répartition géographique des formations par départements.*
  - *Certaines dates posent problème au regard des actions nationales programmées*
  - *Lae déplacement de la course de St Brieuc vers Guingamp du fait du manque d'eau doit être pris en compte dans l'organisation de la formation ainsi que le fait qu'une formation nationale est prévue à cette même date.*
- ✓ *Lors des échanges qui suivent, l'attention est attirée sur les points suivants*
    - *Certains clubs sont en difficulté pour trouver et former des juges. La nécessité de leur apporter une aide est soulignée. La commission rappelle qu'elle est prête ponctuellement à organiser des formations au sein des clubs qui le souhaitent à condition toutefois que ce dispositif ne vienne pas concurrencer les formations régionales déjà organisées. Le respect des règles en matière de fourniture des juges est cependant une des conditions du bon déroulement des courses.*
    - *La nécessité de développer la formation au sein des clubs indépendamment de la commission est aussi soulignée*
    - *La formation des jeunes au jugement et la création d'un statut de jeune officiel. L'accès au jugement étant limité actuellement à 16 ans pour un juge régional.*
    - *La nécessité d'avoir des formateurs dans tous les départements (29 et 35 notamment)*
    - *L'examen de juge régional : une évaluation formative est proposée. La non réussite aux premiers tests entraîne la nécessité de revoir certains points du règlement non encore assimilés. L'objectif fixé est que les candidats au terme de la formation connaissent le règlement et ne soient pas sanctionnés d'entrée de jeu. Les échanges montrent la nécessité de clarifier ce point auprès des juges en formation qui perçoivent parfois ces compléments de formation comme une sanction.*
    - *Juge national : un examen sera proposé vraisemblablement lors de la finale N3 de Cesson sévigné en octobre. Il est impératif qu'un nombre important de juges régionaux puissent y participer. Une formation préalable devra être organisée afin d'accroître les chances de réussite des candidats. Le titre de juge national est en effet une condition d'accès au titre de juge arbitre et de formateur.*

- Validation des acquis : une procédure de validation des acquis est demandée pour les personnes dont l'expérience et l'engagement le nécessitent. Sans remettre en cause l'intérêt d'une validation des acquis la nécessité de maintenir l'obligation d'une formation est soulignée. La dispense de l'examen ou de la partie pratique sont évoquées comme pistes de réflexion.

✓ Points importants

- Juges formateurs en activité : Brigitte Zougrana / Carole Duliscouet / Hervé Bervet / Claude Bervet / Le Pennec Jean-yves / Pierre-yves Héllard / Jean-paul Piton / Didier Le Garrec ( ?)/ Hervé Miossec / Jean Zougrana – Bilan par département: 22=6 / 29= 1 / 56 =2 ou3 / 35=1... On note la nécessité de former des formateurs dans le 29 – 56 et 35.
- Les procédures d'organisation des formations sont rappelées :
  - Responsable des formations : Pierre-yves Héllard
  - Information-communication sur les formations : par le CRBCK / Par le site de la commission/ par le biais des invitations faites au club par les organisateurs des courses.
  - Inscriptions aux formations
  - Bilan des formations : Les procès-verbaux et les listes sont transmis au responsable des formations qui transmet à la commission nationale slalom avec copie pour le responsable de la commission.
- Formation spécifiques : il est rappelé l'importance de poursuivre les formations en direction des publics spécifiques :
  - Parents – sur les yaouank-
  - Jeunes officiels – id-
  - Athlètes – Sur les stages verticaux-

Remarque est faite qu'en définitive peu d'athlètes ayant suivi la formation valident leur formation pratique en jugeant les 2 courses nécessaires.

## Les stages

- ✓ Le responsable des stages, Sébastien Chaplais, fait le point sur le calendrier des stages (cf document). Des actions nouvelles sont mises en avant : Actions C1 dames et C2. Au plan des procédures, Il souligne le fait que désormais les confirmations de participation aux stages doivent lui parvenir.
- ✓ Le comité régional a fait l'acquisition de 3 C1 et d'1 C2 afin de développer la pratique féminine notamment dans le cadre des stages. Un échange s'engage sur les procédures de mise à disposition de ce matériel (actuellement au pôle espoir de Rennes et entretenus par Mehdi Deguil), pour les clubs ou départements qui en font la demande. Il est demandé au responsable des stages de définir une procédure ainsi qu'une convention permettant de gérer ces prêts de matériel.
- ✓ Stages d'été : La qualité des actions menées est soulignée (plus de 50 participants). Pour parfaire cette organisation Il est demandé que la liste des athlètes et les critères de sélections soient définis bien en amont afin de mieux articuler les actions régionales et départementales. La question de la représentativité des 4 départements dans la sélection des athlètes est aussi évoquée en filigrane dans ces échanges.
- ✓ La question des procédures de sélection aux stages est abordée. La nécessité de clarifier les procédures est soulignée. Il est demandé au responsable des stages d'arrêter une liste de critères à partir des propositions suivantes. Ces critères pourront alors faire l'objet d'une large diffusion et accompagner les invitations aux stages :

## Les quotas

Préciser les quotas prévus pour les stages..

STAGES	DATES	NB d'EMBARCATIONS				
		Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Total
Stage vertical K1D						
Stage vertical K1H						

<b>Stage vertical C1H</b>						
<b>Etc...</b>						

## ☞ Les critères

### **Le classement national**

- **Stages de septembre à décembre** : Sera pris en compte le classement national à l'issue du championnat de France de Juillet.
- **Stages de janvier aux congés de printemps** : Sera pris en compte le classement national au 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédente.
- **Stages des congés de juin à Août**: Sera pris en compte le classement national au 1<sup>er</sup> avril 2010

### **L'investissement de l'athlète**

- Les valeurs montantes : priorité sera donnée aux jeunes en progression et qui s'investissent en slalom
- ...

### **Sélections sur propositions des cadres techniques de la commission régionale**

- La commission régionale, sur proposition des cadres techniques, se réserve le droit de sélectionner des athlètes partenaires d'entraînement ou dont le potentiel est avéré.
- 

### ☞ Les étapes de la sélection

1. La commission régionale détermine une liste de sélectionnés sur proposition des cadres techniques
2. Cette liste est soumise aux clubs pour avis
3. Sélection définitive des athlètes est proposée par la commission régionale

.....

### ☞ Conditions de participation des athlètes d'autres régions aux stages régionaux de slalom organisés par le comité régional de Bretagne

Les conditions de participation des athlètes extérieurs à la Bretagne doivent être fixées de telle sorte que cette participation ne se fasse pas au détriment d'athlètes de la région et avec un financement engageant le budget de la commission.

## Questions diverses

### Equipements

La question de l'achat de transmetteurs de pénalités est évoquée. Le peu de recul sur cet équipement, le coût (+ de 7000 euros) l'absence de garantie à ce jour, invitent les participants à la prudence.

Les équipements de chronométrage : le nombre de courses organisées sur un WE dans la même discipline ou dans des disciplines différentes rend nécessaire la réflexion sur l'achat d'un nouvel équipement.